

MONSEIGNEUR DE LAVAL-MONTMORENCY, PREMIER ÉVÊQUE DE QUÉBEC

JEAN DE LA VARENDE

Présence de La Varende | MMVIII

Cette édition
spécialement réservée à
PRÉSENCE DE LA VARENDE
16, rue Jean de la Varende
14250 Tilly-sur-Seulles
a été tirée à :

18 exemplaires sur Japon nacré
marqués A à R et réservés
aux membres du Bureau,

50 exemplaires sur vélin Johannot
numérotés 1 à 50
et réservés aux membres donateurs,

160 exemplaires sur vélin Rivoli
numérotés de 1 à 160 et réservés
aux membres bienfaiteurs,

400 exemplaires sur vergé Rives Classic
numérotés 1 à 400.

EXEMPLAIRE
sur vélin Rivoli

N° 038

JEAN DE LA VARENDE

Monseigneur de Laval-Montmorency,

premier évêque de Québec



PRESENCE DE LA VARENDE
MMVIII

Eglise de Montigny, vue du château.

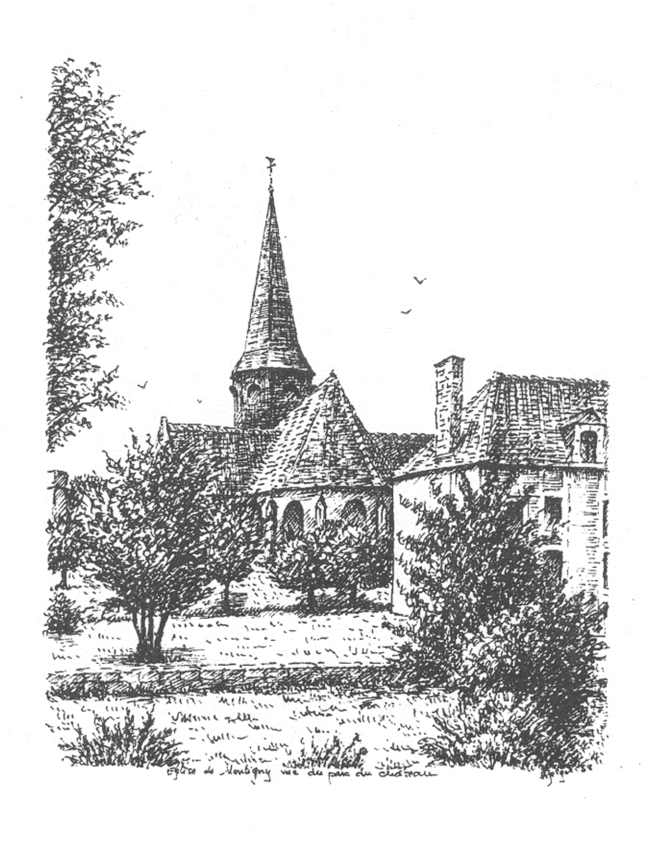


Illustration de Maïté Geiger

Ah ! qu'on ne pense pas une seconde que j'en parle ici par vanité et pour m'en prévaloir : ce serait une seconde injuste. Non, c'est que nous avons un culte pour le grand-oncle et que nous voudrions le faire mieux connaître. Un appel à sa protection termina pendant quinze ans notre prière du soir. L'Eglise lui a conféré ce titre de *Vénérable*, premier degré de la canonisation, et, si nous anticipions quelque peu, l'intercesseur en valait la peine : une des plus hautes figures de l'épiscopat normand, et de ce XVIIe siècle catholique qui en révèle de si grandes et de si peu connues. D'ailleurs, ce portrait que publie *Terre normande* fut toujours notre constant

souci. C'était la première chose à sauver, et, durant l'exode, il domina de son immatérialité les pauvres bibelots matériels qu'on tentait de mettre à l'abri.

Mais Mgr de Laval est-il Normand ? Oui : il se vantait d'être «l'évêque normand des Normands du Canada», et devait bien savoir ce qu'il disait. Il appartenait à un rameau cadet de la grande famille des barons chrétiens, et l'histoire locale voudrait qu'il eût vu le jour à trente mètres sud de la province normande, sur la rive *droite* de l'Avre, au château de Montuel, en Montigny. Seulement, la tradition familiale — et elle a sa valeur — le fait naître à Verneuil, dans la maison de ville de ses parents. On va même jusqu'à dire qu'Hugues de Laval-Montmorency, étrangement entiché de la province, fit exprès passer la rivière à sa femme : *à gauche*, c'était la Normandie.

Il naquit en 1623. Sa mère était Michelle de Péricard, soeur des évêques d'Evreux et d'Avranches, d'une famille

acharnément catholique et ligueuse, si bien qu'à treize ans François fut — tout simplement — chanoine d'Evreux... Oui, à treize ans ! Disons que c'était un moyen de lui permettre de pousser ses études, grâce aux petits revenus que donnait sa prébende, juste à l'instant où la mort de son père rendait tout difficile. François était le troisième fils, et sa légitimité serait donc bien mince. Il sortait du collège de La Flèche, alors la première maison d'éducation de France, sous la férule des Jésuites, avec pensionnat de trois cents élèves de la plus haute classe, et externat d'un bon millier. Enorme fabrique où l'on restait quatorze ans si l'on y suivait les cours complets : quatorze années sans revoir les siens... Le petit chanoine termina sa théologie au collège de Clermont à Paris, mais revint vite en Normandie. Il changea de prébende et fut un des *Huit de l'ancienne fondation*. « *Evreux,* dit Madame de Sévigné, *est la plus jolie ville de Normandie, à vingt petites lieues de Paris... L'évêché vaut vingt mille louis*

de rente... » Elle devait exagérer.

Mais la mort entra, et, avec elle, un terrible cas de conscience. Déjà le sixième fils avait succombé loin des siens, quand l'aîné est tué à Fribourg, en 1644, et le puîné tombe à Nordingue, l'année suivante : voilà François devenu l'aîné.

Ce fut un assaut. On le jugeait nécessaire, par sa grande vertu et sa haute intelligence, pour assurer la famille. Même ses oncles les évêques, lui conseillent de renoncer à ses projets ecclésiastiques. Finalement, après des combats où tous se liguèrent contre lui, il maintint sa volonté. Il fut ordonné prêtre le 1er mai 1647.

L'évêque d'Evreux était mort en 1646 et François aurait pu briguer quelque grand poste en France. Il rejoint le terroir et devient archidiacre de la cathédrale d'Evreux. Je l'ai souvent cherché — et trouvé — dans le déambulatoire autour du choeur, haut et droit contre ses belles grilles de bois sculpté

qui devaient être encore dans leur neuf. Dans une des chapelles, un confessionnal : «Monsieur l'archidiacre». Il avait vingt-quatre ans.

Le *grand* archidiacre d'Evreux prenait le pas sur les deux autres, ceux du Neubourg et de l'Ouche ; il surveillait et maintenait cent cinquante cinq paroisses et quatre succursales. En pleine Fronde, bousculé entre Longueville et Harcourt, l'oncle ne faiblit, et déjà il montrait cette énergie ambulatoire qui le rendra l'admiration du Canada. Sur un bidet d'allure et suivi d'un seul homme, chaque année il visitait toutes ses paroisses. De temps à autre, il regagnait Paris, appartenant à la société des *Bons Amis*, congrégation restreinte où l'on s'efforçait vers la sainteté.

C'est là que vint le trouver une proposition héroïque, celle de partir comme vicaire apostolique au Tonkin. Cela pouvait être le supplice après l'exil. Il accepta, résigna son archidiaconé et se mit en retraite pour se préparer au terrible voyage.

Toujours fidèle à sa province, c'est à Caen qu'il s'enferma, dans cette extraordinaire maison édifiée par Jean de Bernières-Louvigny, le propriétaire du beau château au sud de la ville, que les obus n'ont pas épargné. Bernières était un *laïque*, le trésorier de la généralité de Caen, et si l'argentier royal respectait Mammon, il n'en vénérait pas moins le Seigneur... Si particulière cette association ! Dans la cour des Ursulines, une maison de retraite *dirigée par lui*, le fameux *Ermitage de Caen* où l'oncle vivrait quatre ans, sous l'autorité si difficile à préciser de ce grand dévot devant lequel l'évêque de Bayeux lui-même inclinait sa crosse... Il ne fut plus question du Tonkin cette fois, mais de la Nouvelle-France, grâce sans doute à l'influence de Bernières qui avait fourni les fonds d'une maison d'Ursulines à Québec. Le 3 juin 1658, François, présenté par les Jésuites, est nommé évêque *in partibus* de Pétrée et vicaire apostolique du Canada.

Les tribulations commencent. Mgr de Harlay, archevêque de Rouen, surgit, et, dit l'abbé Gosselin : «soulève une tempête pour empêcher l'exécution des volontés du Saint-Siège ». Deux évêchés français se disputaient le Canada : La Rochelle, comme étant le point le plus rapproché des terres nouvelles, et Rouen, pour y avoir envoyé des prêtres. Mais le Pape avait toujours réservé la juridiction de la Nouvelle-France. Cependant, les évêques qui devaient assister le grand-oncle, s'esbignent tremblants, et quand le nonce le sacre en catimini à Saint-Germain-des-Prés, au lieu de Caen où le nouvel évêque espérait être au milieu des siens, c'est une levée générale de boucliers gallicans ! Le Parlement de Rouen fulmine ; le Parlement de Paris interdit à Mgr de Laval de mettre à profit ses bulles ; l'archevêque de Paris se déclare lésé.

Rome proteste et couvre l'évêque de Pétrée. Le Saint-Siège se rendait compte de l'avenir des terres neuves, et redoutait de les mettre sous une juridiction trop lointaine. Mgr de

Laval avait été choisi pour donner une direction autonome à la colonie. Il le savait, et partait décidé à soutenir la cause papale. L'ordinaire laissé à Rouen pouvait être fructueux pour le diocèse, mais préjudiciable à la religion. Anne d'Autriche appuyait le prélat et écrivit au gouverneur du Canada que Mgr de Laval aurait le droit d'exercer la juridiction la plus complète, à l'exclusion de toute autre. L'évêque de Pétrée arriva à Québec le 16 juin 1659, il y a, jour pour jour, heure pour heure, 287 ans, car nous sommes au 16 de juin, et qu'il est six heures du soir.

En fait, ce que réclamait l'archevêque de Rouen n'était pas une extension purement normande mais gallicane. Mgr de Laval n'ignorait pas que la Cour répugnait à nommer à Rouen des évêques normands ; elle ne s'y résignait qu'après avoir obtenu d'eux des gages certains. La politique de la France à l'égard de sa plus riche province et de sa plus glorieuse, a toujours été mesquine et jalouse. Pour Mgr de Laval, favoriser Rouen et son archevêché n'était

pas favoriser la Normandie. Il réservait d'autres égards à sa province. Il protégea les Normands avec sollicitude et amour et pénétration. C'est à lui qu'on doit les importantes émigrations canadiennes de nos compatriotes. Colbert lui écrivait : *«Pendant le séjour que vous fîtes ici, vous me témoignâtes que les gens des environs de La Rochelle qui passaient à la Nouvelle-France étaient peu laborieux... Le Roi a pris la résolution, suivant votre avis, de faire lever trois cents hommes en Normandie et dans les provinces circonvoisines...»*.

Mgr de Laval ne craignit pas de revenir en France après trois ans de séjour au Canada, et quand le jeune roi, conquis, lui laissa — c'est réellement extraordinaire ! — *le choix du gouverneur*, le grand-oncle choisit M. de Mézy, major du château de Caen, qu'il avait connu jadis.

Ce n'était pas un saint onctueux. Il était grand, maigre. Le portrait le représente ayant dépassé la soixantaine, mais, jeune, à trente-cinq ans, il arrivait

athlétique et décidé, émacié par les mortifications, mais plus tendu encore. Le Canada fut sensible à la qualité de sa famille, à son acceptation, et l'évêque eut tout de suite pour lui la gratitude populaire. L'on comprit immédiatement sa ferveur, cette abnégation en Dieu qui l'animait hors de toute volonté terrestre. Il accourut au chevet des malades, les pansant, faisant leur lit, initié aux soins d'infirmerie par ses stages à l'hôpital de Caen. Il visita toutes les familles. Il allait voir les Hurons dans leurs wigams. Et pas facile ! maintenant haut et ferme la primauté ecclésiastique qu'on lui contestait en tant que vicaire apostolique, et non encore évêque titularisé de Québec. Les Canadiens y virent une volonté nationale, et se plurent à ses actes de vigueur dont le fond partait non de l'orgueil humain mais de l'orgueil de Dieu. Si la vanité avait fait agir Mgr de Laval-Montmorency, quelle pourpre cardinalice n'aurait-il pas pu briguer, au lieu de trois mille colons dispersés sur d'immenses solitudes et si

pauvres ! En fait de carrosse, le prélat n'avait, l'hiver, que des raquettes à neige, et l'été, un canot d'écorce, avec un seul domestique. La prééminence de Dieu inspirait la prééminence de l'évêque réclamant le pas sur le gouverneur qui, lui, ne marchait qu'entouré de vingt-quatre gardes, de quatre pages, de six valets, et de nombreux gentilshommes ! Quelle indifférence au fait temporel chez Mgr de Laval ; en tel équipage, la seule rencontre de quelques Iroquois eût été mortelle !

La vie de l'évêque se partagea entre son administration et les moyens de la mener à bien. Création du Séminaire de Québec. Lutte contre la traite de l'eau-de-vie. Avec le Séminaire, il constitua une sorte de maison congréganiste, chargée de distribuer les prêtres au gré des nécessités, les fameux curés «amovibles». D'autre part, le Séminaire assurait l'instruction à la fois des jeunes gens attirés par la prêtrise et des laïques désireux d'une culture plus poussée. Cette institution deviendra la magnifique

Université Laval, un des fleurons de la couronne canadienne. Ajoutons qu'avec un sens pratique en avance sur le temps l'évêque avait fondé un institut des Arts et Métiers, son cher Saint-Joachim, où l'on créait des artisans et surtout des agriculteurs spécialisés pour le pays. On peut y voir le point de départ de cette richesse que le Canada doit à la terre.

Les curés « amovibles » répondaient intelligemment aux exigences de la colonie. Les colons se distendaient sur d'infinies distances. Un curé sédentaire aurait eu une paroisse de cent lieues, et lequel de ses paroissiens aurait pu suivre les cérémonies ? Le prêtre ne pouvait être qu'un voyageur, qu'un missionnaire, et l'on est péniblement affecté de voir cette sage disposition battue en brèche et finalement rapportée par le successeur du premier évêque. Mgr de Laval ne se considérait que comme un des membres de cette mission ; il vivait au Séminaire, où toutes les fortunes étaient en commun.

La traite de l'eau-de-vie, cependant, eut raison de l'évêque. Le Canada était alors colonisé par deux sortes d'émigrés, les laboureurs et les marchands, et ces derniers ne montraient nullement les qualités familiales et actives des autres. Faire de l'argent d'abord, telle était leur devise ; tout moyen était bon : l'alcool entre autre. Devant l'alcool, le sauvage ne se possédait plus. Certains trafiquants grisaient toute une tribu pour obtenir à vil prix les pelleteries, les peaux de castor et de renard si recherchées. Or l'Indien boira jusqu'à la fin de la bouteille, des bouteilles ; s'il y en a pour un mois, ce sera un mois d'ivresse, avec tous les désordres qui s'ensuivent, tous les crimes. Le clergé s'était toujours élevé contre la cession de l'eau-de-feu, et l'on a vu combien il avait raison, puisque la race indienne en est morte.

L'évêque renforça les sanctions, s'étant immédiatement aperçu que la traite de l'eau-de-vie anéantirait tous ses efforts de civilisation chrétienne et

d'apostolat. Mais il s'attaquait ainsi aux trafiquants, aux gros gains faciles, aux profiteurs épais, à tout ce qui vivait hors du labour, des bénéfices lents de l'agriculture. Ne pas oublier que la colonie avait été dévolue à un groupe : les *Cent Associés*, et, en somme, affermée. Tout personnage important touchait au troc des pelleteries, et donc à l'alcool. De sorte que l'évêque, fulminant contre la honteuse facilité, ayant même décrété l'excommunication contre ceux qui livreraient de l'alcool aux sauvages, se mit à dos la partie aisée, influente de la colonie, tout en ayant gagné le coeur des humbles.

L'opposition reconnaissait le bien-fondé de l'interdiction, mais réclamait une tolérance que Mgr de Laval refusait. L'habitude était devenue telle que les transactions ne se faisaient plus en argent, ou en troc d'objets nécessaires : seulement en bouteilles d'eau-de-vie. Durant un certain temps, l'abolition eût nui aux échanges, mais si cela agitait les trafiquants, l'évêque ne voulait s'en soucier.

C'est pour cela qu'il fit tant d'efforts afin de remettre la colonie sous l'autorité directe du Roi. La politique royale devait s'élever au-dessus de ces intérêts sordides. Mais après la restitution au Domaine, les Cent-Associés furent assez habiles pour s'attirer des protections inattendues. Colbert était pour eux, malgré son intégrité. M. Dudouyt, le Coutançais que Mgr de Québec (évêque en 1674) avait nommé son procureur en France, prit note de ses entretiens avec le ministre ; on en reste désolé : « Vous êtes des gens intraitables! » *criait* Colbert... «Que ne vous bornez-vous à prêcher, à exhorter au bien...»

Mais, fait caractéristique, le ministre fit rappeler le procureur, car — on était au temps pascal —, on lui refusait l'absolution à cause de sa protection de la traite. Dudouyt, sans le convaincre, espéra que quelques concessions l'apaiseraient, conseilla à son évêque de se montrer moins rigoureux.

Mgr de Laval, dans une sorte d'humilité émouvante, obéit. Cela fut vain ; en présence des désordres accrus, le prélat crut qu'il avait manqué à son devoir, et qu'après des années de luttes épuisantes l'âge et la fatigue l'avaient diminué. Il offrit sa démission, passant en France pour l'apporter (1688).

Elle fut acceptée, après bien des refus. L'évêque choisit pour le remplacer Mgr de Saint-Vallier qu'il estimait. Il continuerait l'oeuvre, ce grand oeuvre de toute une vie. Mgr de Laval avait sauvé le Canada, obtenu des troupes et de l'argent, et si la colonie avait échappé — on pensa l'abandonner au printemps de 87 — c'était à lui qu'on le dût. La prédilection du Roi pour la Nouvelle-France lui est attribuable. Louis XIV affectionnait le grand prélat rhumatisant, au teint rougi d'engelures, qui venait à Versailles en soutane élimée et abondait en histoires tellement étrangères, si neuves. Il contait bien. A d'autres le flambeau.

Mais l'oncle *revenait au Canada*. Il n'était plus français, pas même normand : il était canadien. Qu'il est beau de voir la fonction s'emparer ainsi d'un coeur et d'un esprit ! Il savait les humiliations qui l'attendaient, lui, autoritaire et décisif ; il les agréait. Tout le Canada en ressentit l'émotion, et si Mgr de Saint-Vallier trouva tant de soumission, c'est que le clergé et les diocésains prirent exemple sur l'ancien pasteur qui s'inclinait.

Jamais Mgr de Laval ne fut plus grand que dans sa retraite de vingt années. Mgr de Saint-Vallier bouleversa tout, et le vieux prélat n'eut pas un mot de reproche ou de plainte. Sa vie de macération s'exaspéra encore. Il habitait au Séminaire. Un seul domestique, dont il refusait les services. Il se levait à deux heures du matin, faisait sa chambre, bandait lui-même ses jambes, et s'en allait, lanterne en main, ouvrir l'église à quatre heures, et sonner la cloche de la première messe. Cette messe matinale était suivie par fidélité et

commisération pour l'ancien évêque. Tout Québec attendait comme une exhortation, peut-être un reproche, ces cinquante coups de cloche qui révélaient une telle dévotion.

La semaine sainte de 1708 l'acheva. Il était couvert de plaies. Ses grandes courses dans le froid lui avaient atteint l'épiderme. Il mourut le 8 mai, après beaucoup de souffrances.

Le Frère Houssart, son fidèle domestique, fabriqua quelques trois mille reliques de son linge et de ses vêtements, et toute la Nouvelle-France en eût dans ses maisons, en fit des reliquaires. Notre aïeul eut le sien ; il avait fait faire une petite boîte d'or trop précieuse sans doute, pour la modestie du saint, car elle nous fut volée durant l'occupation allemande de 71. Le marquis de Lévis me disait que son neveu Mirepoix en possède une encore.

Mgr de Laval fit quatre voyages en France, trois pour l'autonomie et la traite de l'alcool ; le dernier, pour sa

démission. Il se rendit à Montigny ; il y revit son frère Jean-Louis, notre aïeul, et put s'effrayer de la belle maison qu'on y construisait et qui mit en déroute les finances familiales ; un château qui baigne dans l'Avre et pour lequel fut requis l'art de Mansart, château qu'on ne put longtemps conserver : de là vient l'expression commune et saisissante de «faire manger des briques» à ses enfants en exagérant les constructions. Au dernier voyage, en 1687, les fillettes n'étaient pas encore nées, qui allaient devenir Mesdames de La Varende, de Bonneville-Chamblac et d'Avernes, et dont Madame de La Varende seule de toute la famille fit souche durable. De loin, l'évêque de Québec lui accorda son parrainage.

En 1923 les Canadiens sont venus à Montigny fêter son tricentenaire. Ils lui ont édifié un grand monument-plaque qui prend tout le mur du transept, côté épître. Nous leur avions amené le portrait, un des seuls vraiment d'époque, ce qui nous fut gentiment contesté

d'ailleurs par un savant canadien. Il jugeait le nôtre apocryphe, car le sien portait la mozetta *violette — violette*, oh, en plein XVIIe siècle ! — quand le nôtre était vêtu de bleu. Il nous fallut toute notre courtoisie pour ne pas rire un tantinet... Et sur le monument, au lieu des beaux alérions Montmorency, le sculpteur avait figuré de vilains aiglons d'Autriche ! Mais la joie de tout le monde autorisait bien quelques boulettes archéologiques ; la joie de se retrouver en famille française, en famille de haut christianisme ; en Famille, tout court. Quand le suave Maunoury, le ministre de l'Intérieur, se fut fait plus grave encore en parlant des devoirs qui réunissaient les Canadiens à la couronne britannique, on crut à une ironie bien dosée, à de l'humour, et ils rirent tous, ces Normands !

Au Chamblac, le portrait tient la place d'honneur dans le salon, sur un chevalet, ce qui n'est pas du temps mais le met en valeur, drapé dans un damas précieux qui est encore égratigné par les éperons des Fridolins. Quel recours, que

d'oraisons jaculatoires au moment de la libération, quand les avions caracolaient sur nos têtes, exécutaient une ronde de feu et d'acier ! Quelquefois, dix mitraillades dans une heure, sur le parc. Plus de soixante, en la journée du samedi 18 août. «Oncle», suppliais-je, «ce sont vos Canadiens qui jouent ainsi avec la mort et l'incendie ; Oncle, sauvez la maison, votre portrait, vos deux tapisseries de l'Estrées, votre grosse vilaine montre d'argent si matutinale, et vos lettres... Et aussi vos arrière-neveux, si, après, il vous reste quelque crédit...

Pas une vitre de cassée.

Et — qu'on comprenne l'émotion : quelques jours après, recevant des officiers canadiens en mettant tout par les écuelles, un major tomba en arrêt devant l'effigie du salon : « Mais c'est Monseigneur de Laval !», cria-t-il, à toute gorge — il avait été élevé à l'Université de Québec. « Oui », répondis-je. tremblant, « nous sommes les derniers héritiers de cette branche-là... »

Ah, ce qu'on s'est embrassé !

Monseigneur de Laval-Montmorency, premier évêque de Québec, *Terre normande*, janvier 1947.

La Varende, hors Goncourt.

Cette édition a été réalisé par
PRESENCE DE LA VARENDE

AZ Com' Impression
Rue de la Vicomté
Argentan (Orne)

Achevé d'imprimer le 12 juin 2008